

# La Voix du Pays

Il y a quatre ans, dans la nuit de l'oppression, le général De Gaulle disait : « Je veux rendre la parole au peuple de France ». Et chacun accueillait dans le secret de son cœur cette grande espérance comme une flamme qui réchauffe. Voici qu'après ce grand silence plein de dignité, fait à la fois de mépris et de rage contenue, le peuple de France bâillonné va enfin pouvoir parler. En même temps que son souffle il a retrouvé sa voix. Et chacun se tourne vers ce nouvel acteur un peu ému qui vient de faire son entrée sur la scène, avec une curiosité pleine de confiance. Certes, les encouragements ne lui manquent pas et c'est avec quelque impatience qu'on attend son verdict.

Certains cependant veulent étouffer cette voix, escamoter ce verdict en proposant la liste unique. Nous réprouvons ce procédé parce que anti-démocratique. Très en honneur sous les régimes totalitaires, les fascismes de toutes couleurs l'ont utilisé pour appuyer leur pouvoir sur des majorités écrasantes, mais sans valeur. Il ne saurait trouver grand crédit chez un peuple qui vient de montrer à la face du monde qu'il était capable de souffrir et de lutter, jusqu'à la mort parfois, pour la défense de toutes ses libertés.

C'est pour sauvegarder l'union et éviter le désordre qu'on préfère aujourd'hui cette liste unique. Mais un peuple libre qui a atteint sa maturité politique doit pouvoir choisir sans passion et en toute loyauté. Elire ne signifie pas diviser, pas davantage combattre, encore moins calomnier. Ignorer cela c'est condamner le principe même de la République et faire fi de notre idéal démocratique.

En recherchant l'union ainsi, on atteindrait bien vite l'uniformité aveugle qui prépare la voix aux pires embriagadements. Il n'est que de regarder outre Rhin pour s'en persuader. Sans liberté de candidature, il n'y a pas de liberté de vote. Cette évidence saute aux yeux. Alors, naïveté ou calcul ? Il est permis de se poser la question.

Il est un autre danger, c'est celui de négliger son devoir d'électeur par une abstention qui s'avèreraît désastreuse. C'est la seconde condition indispensable pour que la consultation populaire prenne tout son sens. Car il ne suffit pas de rendre la parole au peuple de France, il faut que celui-ci veuille bien s'en servir.

Ne nous y trompons pas, la portée de ces élections dépasse le cadre municipal. Elles prennent la valeur d'un véritable référendum. Récemment, on a beaucoup parlé de malaise politique. Le peuple et le peuple seul peut le dissiper en faisant entendre sa grande voix, cette voix dont précisément chacun se réclame à tort où à raison. Lui seul peut trancher le débat et mettre un terme aux équivoques et aux malentendus qui grèvent si lourdement notre politique intérieure. Lui seul peut couper court aux surenchères et aux marchandages qui se font en son nom.

Dans ces conditions, il ne faut plus parler du droit de vote, mais du devoir de vote. Celui-ci ne nous a jamais paru aussi impérieux. Ceux qui se désintéressent de la politique doivent bien s'apercevoir aujourd'hui que par un juste retour des choses, cette grande dédaignée finit par s'intéresser à eux. L'expérience de ces vingt dernières années suffirait à le démontrer.

Prenons conscience de toutes nos responsabilités. Avant de reprendre cette parole si chèrement reconquise, sachons qu'elle est comme la langue d'Esope la meilleure et la pire des choses suivant l'usage qu'on en fait. Mettons-là résolument au service de la vérité. Notre vote sera alors un véritable engagement.

La France, branlante, mais debout, le réclame comme une grande espérance capable de la raffermir, comme une clarté bienfaisante qui lui révèlera ses véritables traits. Le monde aux aguets, attend ce témoignage de notre vitalité, avec une curiosité grandissante, et avec espoir aussi car il a besoin de la France pour se rebâtir. Toute abstention est aujourd'hui plus qu'une négligence. C'est une désertion. N'étouffons pas la voix du pays.

LE RÉGIONAL.